

Paix, sécurité et les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique de l'Ouest

Anatole Ayissi

La majorité des programmes visant les objectifs du Millénaire pour le développement sont principalement orientés vers l'économique¹. Les dimensions politique, en général, et de paix et de sécurité, en particulier, y sont, soit escamotées, soit totalement ignorées. Cependant, l'expérience montre que l'on peut difficilement atteindre les objectifs du Millénaire dans certains pays pauvres sans prendre en compte les défis de sécurité et de gouvernance. Compte tenu du lien étroit entre sécurité et développement, la Déclaration du millénaire consacre une section entière aux questions de « Paix, sécurité et désarmement ». En même temps qu'ils affirment leur détermination à vaincre la pauvreté et à lutter pour le développement, les chefs d'État et de gouvernement s'y engagent, en effet, à n'épargner « aucun effort pour délivrer nos peuples du fléau de la guerre, qu'il s'agisse des guerres civiles ou des guerres entre États [...] »².

Cinq ans après la Déclaration du Millénaire, les leaders mondiaux ont, une fois de plus, lors du Sommet mondial de 2005, réaffirmé qu'il ne saurait exister de développement durable sans paix et sans sécurité : « la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme constituent le socle sur lequel repose le système des Nations Unies et les fondements de la sécurité et du bien-être collectifs », ont-ils déclaré dans le Document final du Sommet, avant de conclure : « Nous reconnaissons que le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'homme sont inséparables et se renforcent mutuellement »³. À titre d'illustration, la Banque mondiale note dans un rapport récent que les pays aux chances médiocres d'atteindre les objectifs du Millénaire sont principalement des pays qui souffrent de conflit et d'insécurité.

Les difficultés pour atteindre les objectifs du Millénaire vont se concentrer désormais sur les pays à faible revenu, et plus particulièrement les États fragiles [...]. Les États fragiles sont en retard sur les autres pays en développement sur tous les objectifs du Millénaire. Ces pays se heurtent à des difficultés particulières de développement, car nombre d'entre eux connaissent des situations de conflit ou d'après-conflit qui rendent particulièrement délicats le financement ou la mise en œuvre de services de développement⁴.

Cette interconnexion entre les conflits armés, la fragilisation des États et le peu d'avancées dans le sens de la réalisation des objectifs du Millénaire émerge comme une tendance régionale en Afrique de l'Ouest. Au moins la moitié des États de la sous-région⁵ sont soit en voie de redressement post-conflit (comme la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Libéria ou la Sierra Leone), soit grandement fragilisés par des situations de crise rampante ou endémique (comme la Guinée, le Mali ou le Niger).

Anatole Ayissi est conseiller politique principal auprès du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, à Dakar (Sénégal).

Les États ouest-africains reconnaissent eux-mêmes l'impact négatif des conflits ou de la précarité institutionnelle sur les progrès relatifs aux objectifs du Millénaire. Les pays ouest-africains qui sont sur la voie d'une sortie de crise ont désormais tendance à considérer les questions de paix, de sécurité et de gouvernance comme l'un des « piliers » majeurs de leurs stratégies de réduction de la pauvreté et de réalisation des objectifs du Millénaire. Au Libéria, la stratégie pour la réduction de la pauvreté comporte quatre piliers, le premier concerne la « consolidation de la paix et de la sécurité »⁶. En Sierra Leone, la stratégie de réduction de la pauvreté en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire a également pour premier pilier, la « promotion de la bonne gouvernance, la paix et la sécurité » – suivi de la promotion d'une croissance inclusive et de la promotion du développement humain⁷.

Ainsi donc, même si aucun objectif du Millénaire n'est consacré expressément aux questions de sécurité et de désarmement, la Déclaration du Millénaire est suffisamment explicite sur la place

La Déclaration du Millénaire est suffisamment explicite sur la place centrale qu'occupent la paix, la sécurité et le désarmement dans les processus de développement des États fragiles ou affectés par les crises armées.

centrale qu'occupent la paix, la sécurité et le désarmement dans les processus de développement des États fragiles ou affectés par les crises armées. Par ailleurs, l'action politique dans nombre d'États affectés par la crise en Afrique de l'Ouest montre que ces pays considèrent la sécurité et la consolidation de la paix comme une priorité transversale (*cross-cutting priority*) en matière de réalisation des objectifs du Millénaire. Il ne saurait en être autrement dans une sous-région affectée depuis deux décennies par des crises armées et où la prolifération des armes légères

et de petit calibre (ALPC) continue de représenter un redoutable défi, non seulement pour la paix et la sécurité, mais également, et de plus en plus, pour le développement économique et social.

L'impact de la prolifération des armes légères et de la violence armée sur les objectifs du Millénaire en Afrique de l'Ouest

Comment la prolifération des armes légères et la multiplication de la violence armée affectent-elles les progrès vers les objectifs du Millénaire en Afrique de l'Ouest ? Que peut-on dire de l'impact des programmes de sécurité et de désarmement sur le développement dans la sous-région ? Voilà les deux questions auxquelles nous allons tenter de répondre dans la suite de cet article. Nous concluons notre analyse par quelques indications sur la manière la plus efficace de considérer le lien entre la sécurité et le développement, en particulier les objectifs du Millénaire.

Le tout premier objectif du Millénaire concerne la réduction de la pauvreté (objectif 1). Comme indicateur de progrès vers cet objectif, il est fait mention, entre autres, de la réduction de moitié, en 2015, de la population qui souffre de faim dans le monde. En Afrique de l'Ouest (tout comme sur l'ensemble du continent africain de manière générale), les efforts visant à atteindre cette cible passent par la promotion de l'agriculture. Ce qui explique les appels à une « révolution verte » en Afrique, lancés par Ban Ki-moon, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Or, l'une des caractéristiques que partagent les aires de conflit en Afrique de l'Ouest est la grande insécurité qui prévaut dans les campagnes et les zones rurales. De même, les grands axes routiers, qui sont les principales voies d'évacuation des produits agricoles vers les marchés et centres urbains, sont également affectés par des vagues de violence insurrectionnelle ou criminelle qui secouent, parfois de manière endémique, les États fragiles. Le phénomène des « coupeurs de route », ces criminels lourdement armés qui utilisent des armes légères pour racketter les opérateurs économiques et rançonner les populations, en est une triste illustration.

Cette violence armée, rurale ou routière, empêche la production agricole et la réduction de la famine : les campagnes et les zones rurales où règne l'insécurité sont désertées et les activités agricoles abandonnées. C'est le cas de la Casamance au Sénégal et de nombreuses régions en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Leone. Elle limite aussi la commercialisation des produits agricoles et, par

conséquent, l'augmentation du revenu monétaire des paysans, ce qui limite encore plus les progrès dans la lutte contre la pauvreté. Les analyses d'experts montrent, par exemple, que pendant la guerre civile en Sierra Leone, « environ 500 000 familles agricoles ont été déplacées, la production de riz (la principale culture de base) a chuté, au cours de la guerre civile de 1991 à 2000, à 20 % du niveau d'avant-guerre »⁸.

Au Libéria, les données des services de police, tant des Nations Unies (UNMIL) que du Gouvernement (Liberia National Police), indiquent que le crime le plus prévalent aujourd'hui dans ce pays est le viol, suivi de près par les attaques à main armée. Les données collectées par l'auteur auprès de la police civile de UNMIL (UNMIL-CIVPOL) donnent par exemple le tableau suivant pour les mois de mars et avril 2008.

Tableau 1. Les deux crimes les plus déclarés au Libéria, mars et avril 2008

	Viols	Vols à main armée
Mars 2008	58	44
Avril 2008	52	55

Source : données obtenues par l'auteur auprès de la police civile de UNMIL, Monrovia, mai 2008.

Les données de la police et de la justice libériennes montrent que beaucoup de cas de viol surviennent dans un contexte d'attaques à main armée ou à la suite de vols avec usage d'armes à feu, généralement au domicile des victimes : les propriétaires sont agressés chez eux, dépouillés de leurs biens, leurs femmes et filles ensuite violées, sous la menace d'armes à feu. Cette violence sur les femmes – à laquelle contribue la prolifération des ALPC dans le pays – a un impact néfaste sur les objectifs du Millénaire, au moins à deux niveaux. Premièrement elle a un effet sur l'objectif 3 (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et la lutte contre la violence sur les femmes. Deuxièmement, cette situation a un impact direct sur la sécurité alimentaire, une des cibles de l'objectif 1 du Millénaire et un problème majeur au Libéria aujourd'hui. En effet, les femmes constituent la colonne vertébrale de l'agriculture au Libéria : elles représentent plus de la moitié de la force de travail agricole et produisent plus de 60% de la production agricole nationale. La multiplication des cas d'agression et de viol des femmes dans les zones rurales, où se pratiquent les activités agricoles, contraint les femmes à se réfugier vers les centres urbains, en quête de relative sécurité. Deux conséquences directes de cette terreur sont la chute de la production agricole et l'accroissement de la pauvreté des femmes.

Les situations du Libéria et de la Sierra Leone brièvement évoquées ici sont loin d'être des exceptions. L'on retrouve des contextes similaires dans d'autres pays de la sous-région, y compris la Guinée Bissau ou certaines régions de la Côte d'Ivoire.

Compte tenu de la faiblesse institutionnelle des États africains à réaliser individuellement les progrès attendus vers les objectifs du Millénaire, la coopération transfrontalière et l'intégration régionale s'avèrent indispensables. La prolifération des bandes armées dans les espaces transfrontaliers empêche justement cette coopération et cette intégration. Il arrive que des espaces transfrontaliers en Afrique de l'Ouest soient pris en otages par des activités criminelles. Dès lors, les chances de coopération économique soutenue et de développement durable dans de tels espaces sont compromises. Tel est le cas, par exemple, de certaines zones à l'intérieur du bassin du fleuve Mano, où il existe de grands « espaces de non-droit » aux frontières communes de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone. Les frontières entre le Mali et le Niger, ou entre le Sénégal, la Gambie et la Guinée Bissau, sont menacées des mêmes maux.

L'impact des programmes de sécurité sur le développement en Afrique de l'Ouest

Pour surmonter ces défis, de nombreux programmes de lutte contre l'insécurité et pour le développement sont mis sur pied dans la sous-région, généralement avec l'appui des partenaires au développement, gouvernementaux et non gouvernementaux. La pratique montre que ces programmes de consolidation de la paix et de la sécurité ont, de manière générale, un effet bénéfique sur les États et la sous-région.

En Sierra Leone, les programmes de remise des armes contre une aide au développement (« armes contre développement ») ont contribué à renforcer la sécurité, surtout dans les campagnes, après la fin officielle du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants (DDR). L'on sait que les processus officiels de DDR sont loin d'achever la collecte et la destruction des armes rentrées dans un pays pendant la guerre. Le projet « armes contre développement » est donc un excellent complément aux programmes de DDR. Les opérations « armes contre développement » sont plus efficaces lorsqu'elles sont entreprises au niveau des communautés locales, et surtout en zone rurale. Le fait que les communautés s'engagent à se débarrasser des ALPC en échange de projets sociaux permet de renforcer la sécurité au sein de la communauté et dans les environs et d'encourager le développement économique et social.

L'exemple du petit village de Mabang dans le district de Moyamba en Sierra Leone en est une bonne illustration. Pendant la guerre civile en Sierra Leone, les rebelles du Revolutionary United Front (RUF) avaient établi leur quartier général régional dans cette localité. S'ensuivit alors la destruction de toutes les infrastructures sociales et économiques, l'enrôlement des enfants dans les forces combattantes et la fuite du reste de la population, notamment les femmes, dans la jungle. Après la guerre, la localité connaissait l'un des taux les plus élevés de prolifération d'armes légères dans le pays. Avec le soutien des communautés locales et de partenaires au développement, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un programme « armes contre développement » y a été lancé. La société a ainsi pu se débarrasser de ces ALPC ; 20 000 dollars des États-Unis lui ont été versés en échange pour la construction d'une école et d'un centre de santé.

D'après les témoignages recueillis sur place, la construction de la nouvelle école a permis d'augmenter le taux de scolarisation des enfants dans la localité, les parents étant plus encouragés à inscrire leurs enfants dans une école « toute neuve et avec plus de sécurité ». Le centre de santé a également permis d'améliorer les soins de santé primaires aux populations locales. À leur tour, ces résultats ont contribué au progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire, notamment ceux portant sur l'éradication de la pauvreté et de la famine (objectif 1), l'accès universel à l'éducation primaire (objectif 2) et les soins de santé (objectifs 4, 5 et 6)⁹.

La Sierra Leone n'est pas un cas isolé en Afrique de l'Ouest où la lutte contre la prolifération des ALPC contribue à la réalisation de progrès dans le sens des objectifs du Millénaire. Dans plusieurs autres pays de la sous-région, y compris le Ghana, le Libéria, le Mali et le Sénégal, les efforts de désarmement émergent comme un catalyseur de progrès dans plusieurs secteurs directement ou indirectement liés aux objectifs du Millénaire (la lutte contre la pauvreté, la protection des femmes, la promotion des activités agricoles, etc.).

Les programmes « armes contre développement » sont un succès lorsque plusieurs conditions sont réunies, y compris les suivantes :

- une bonne collaboration entre tous les acteurs et parties prenantes au processus : l'État, la société civile, les ex-combattants, les communautés locales, les leaders communautaires, les partenaires au développement, etc. ;

- l'appropriation du processus par les communautés locales concernées, avec un rôle majeur pour les jeunes, les femmes et les chefs traditionnels ;
- un appui important des organisations non gouvernementales, principalement locales ;
- un financement acquis et garanti sur le long terme ;
- l'intégration du programme dans un processus plus large, national, de sortie de crise et de consolidation de la paix post-conflit.

Une nouvelle phase dans la lutte contre l'insécurité régionale et la prolifération des ALPC et pour le développement en Afrique de l'Ouest

La Déclaration du Millénaire et les promesses des objectifs du Millénaire ont coïncidé avec l'adoption par l'Afrique de l'Ouest d'une nouvelle philosophie d'intégration régionale basée sur quatre piliers : la consolidation de l'intégration régionale, notamment la coopération transfrontalière ; la promotion du développement durable ; la lutte contre l'insécurité et la consolidation de la paix ; et la promotion de la bonne gouvernance et de la règle de droit¹⁰.

En termes d'instruments juridiques et de stratégie politique, ce nouveau cadre de partenariat entre États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est traduit par :

- la révision de la Charte de l'Organisation, afin de l'adapter aux nouvelles exigences de l'intégration,
- l'adoption de nouveaux instruments de construction de la paix et de consolidation de la sécurité, notamment un Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits et pour le maintien de la paix et de la sécurité et une Convention sur les armes légères ;
- l'adoption d'un Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance ;
- et la restructuration du Secrétariat de la CEDEAO.

Ce cadre nouveau est censé accélérer les progrès vers l'objectif intégré de sécurité et de développement. Il est régi par deux principes : le principe d'intégration régionale et le principe d'intégration sectorielle. En d'autres termes les efforts de sécurité et de développement, notamment ceux visant les objectifs du Millénaire, doivent être « intégrés » dans un cadre régional cohérent qui accorde une importance particulière aux dynamiques transfrontalières. C'est ainsi que la CEDEAO est en train de préparer son tout premier rapport régional sur les objectifs du Millénaire. Le rapport examinera les progrès réalisés, au niveau régional, le chemin qui reste à parcourir et, surtout, les nouvelles dynamiques à activer afin d'atteindre, de manière efficace, cohérente et solidaire, les objectifs du Millénaire. Au niveau de la consolidation de la paix et de la sécurité, en particulier la lutte contre la prolifération des ALPC, les efforts de régionalisation sont impulsés par le Programme de lutte contre les armes légères de la CEDEAO (ECOSAP) et encadré juridiquement par la Convention ouest-africaine sur les armes légères.

Il est à noter que l'un des défis majeurs qu'aura à affronter l'Afrique de l'Ouest dans sa volonté d'atteindre le double objectif de sécurité et des objectifs du Millénaire est la transformation des menaces contre la paix et la sécurité de la sous-région. Une nouvelle génération de menaces est en train d'émerger et génère un éventail de « défis composés » contre lesquels la sous-région manque d'outils pour le moment. Le fait, par exemple, que l'Afrique de l'Ouest soit de plus en plus citée comme l'une des plaques tournantes du trafic des drogues dures (cocaïne) – de l'Amérique latine vers l'Europe – en est un exemple. Cette menace nouvelle de sécurité a plusieurs conséquences aussi bien pour la prolifération des ALPC que pour les objectifs du Millénaire. Les réseaux criminels qui

contrôlent ce trafic de drogue nourrissent une nouvelle vague de prolifération des ALPC en Afrique de l'Ouest. Dans certains pays, en Guinée Bissau par exemple, ces groupes sont en voie de contrôler certaines régions, les rendant ainsi dangereuses pour les activités agricoles (objectif 1)¹¹. La fragilisation des États par le trafic de stupéfiants et plus particulièrement par la corruption les rend moins aptes non seulement à promouvoir les objectifs du Millénaire au niveau national, mais également à travailler efficacement pour les stratégies d'intégration régionale.

Conclusion

Les objectifs du Millénaire constituent un double contrat de *confiance* et de *performance* entre les pays pauvres et la communauté internationale. La philosophie qui sous-tend ce contrat est la suivante: « nous, communauté internationale/partenaires au développement, nous payons, et, vous, pays pauvres/aspirant au développement, vous livrez » (« we pay, you deliver », selon l'expression anglo-saxonne consacrée). En d'autres termes, en adoptant les objectifs du Millénaire, les pays riches se sont engagés à apporter le financement et les pays pauvres à « livrer » le développement, y compris les conditions d'épanouissement et de durabilité de ce développement que sont la paix, la sécurité et la bonne gouvernance. Comme pour tout contrat, le succès ici n'est garanti que si chaque partenaire tient ses promesses. Cette condition idéale de succès est loin d'être réalisée aujourd'hui, non seulement en Afrique de l'Ouest, mais également de manière générale.

Du côté des partenaires au développement, les fruits attendent toujours de tenir les promesses des fleurs comme le rappelle, entre autres, le rapport d'étape de la Commission (Blair) pour l'Afrique¹². Du côté des pays (ouest-) africains, le rêve de paix et de sécurité, les engagements pour la bonne gouvernance et la règle de droit, les promesses de lutte contre la corruption et le gaspillage sont loin d'être réalité pour tous. Non seulement il existe des manquements à plusieurs niveaux, mais, plus préoccupant, l'on note des reculs significatifs.

L'espoir demeure toutefois que les parties concernées pourront se ressaisir à temps (par rapport au délai de 2015) et tenir parole. Si cette partie du continent africain se heurte à « d'innombrables difficultés qui entravent sa capacité à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement »¹³, les pays d'Afrique de l'Ouest ont préparé avec beaucoup de sérieux et de détermination le Sommet sur les objectifs du Millénaire du 25 septembre 2008¹⁴. Un tel engagement et la mobilisation des ressources nécessaires sont indispensables, si l'Afrique de l'Ouest veut réaliser les objectifs du Millénaire pour 2015. La lutte contre la pauvreté y est devenue un enjeu essentiel des politiques de croissance économique. En termes de planification stratégique et de renforcement de l'intégration sous-régionale, les conférences des décideurs politiques, notamment les Sommets de la CEDEAO et les diverses conférences ministérielles, « planchent » de plus en plus sur les questions de développement ou de relèvement économiques en rapport étroit avec la question des progrès (des stagnations ou des reculs) dans le domaine des objectifs du Millénaire. Une récente réunion extraordinaire des ministres des finances, de l'agriculture et du commerce de la CEDEAO, en mai 2008, illustre ce point : les ministres ont élaboré une stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire, avec des mesures d'urgence et de long terme, qui va dans le sens du renforcement des actions initiées par la sous-région dans le cadre de l'objectif 1¹⁵. De même, les chefs d'État et de gouvernement ouest-africains ont consacré leur sommet du 23 juin 2008, à Abuja (Nigéria), à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté. À cette occasion, le porte-parole de la CEDEAO a déclaré que le sommet des leaders de la sous-région trouvait sa raison d'être dans le fait que l'accroissement de la pauvreté représente « une menace pour la réalisation des objectifs du Millénaire d'ici à 2015 ». Au cours de cette importante rencontre, le Président de la Commission de la CEDEAO, Mohammed Ibn Chambas, a soumis à l'attention des chefs d'État un rapport sur l'application des programmes régionaux¹⁶. Ces programmes sont des éléments clés des progrès vers les objectifs du Millénaire, puisqu'ils participent à la prévention des

conflits et la consolidation de la paix, la lutte contre la pauvreté et les catastrophes naturelles, ainsi que l'harmonisation, au niveau sous-régional, des politiques d'investissement, de croissance et de développement économiques

Notes

1. Les objectifs du Millénaire pour le développement sont : réduire l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ; préserver l'environnement ; et mettre en place un partenariat pour le développement. Pour plus d'informations, voir <www.un.org/millenniumgoals>.
2. Nations Unies, Déclaration du Millénaire, résolution 55/2 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 8 septembre 2000, document des Nations Unies A/RES/55/2, 13 septembre 2000, par. 8.
3. Document final du Sommet mondial de 2005, résolution 60/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 16 septembre 2005, document des Nations Unies A/RES/60/1, 24 octobre 2005, par. 9.
4. Banque mondiale, 2008, *Global Monitoring Report 2008: MDGs and the Environment, Agenda for Inclusive and Sustainable Development*, Washington, p. 22, <siteresources.worldbank.org/INTGLOMONREP2008/Resources/4737994-1207342962709/8944_Web_PDF.pdf>.
5. Par Afrique de l'Ouest, nous entendons l'ensemble des États membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), autrement dit le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo) plus la Mauritanie.
6. Les trois autres étant, dans l'ordre : la « revitalisation de l'économie » (Pilier II), le « renforcement de la gouvernance et de la règle de droit » (Pilier III) et la « réhabilitation des infrastructures et de la capacité (de l'État) à délivrer les services de base » (Pilier IV). Pour les détails, voir Fonds monétaire international et République du Libéria, 2008, *Liberia: Poverty Reduction Strategy*, IMF Country Report no. 08/219, <www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2008/cr08219.pdf>.
7. Fonds monétaire international et Gouvernement de la Sierra Leone, 2005, *Sierra Leone: Poverty Reduction Strategy Paper*, IMF Country Report no. 05/191, <www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2005/cr05191.pdf>. Cette stratégie de réduction de la pauvreté (2005-2007) vient de s'achever ; la nouvelle est en voie de préparation, avec les mêmes priorités.
8. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2005, *Rapport mondial sur le développement humain 2005 : La coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités*, Paris, Economica, p. 170, <hdr.undp.org/en/media/hdr05_fr_complete.pdf>.
9. Voir PNUD, « Choosing Development over Guns in Sierra Leone », 1^{er} décembre 2004 (publié pour la première fois dans le magazine *Choices*, décembre 2004).
10. Voir A. Ayissi (sous la direction de), 2001, « Coopération pour la paix en Afrique de l'Ouest : Agenda pour le 21^{ème} siècle », Genève, UNIDIR.
11. Voir Grant Ferret, 2007, « Guinea Bissau: The Cocaine Warehouse », *World Agenda: The BBC's International Journal*.
12. Commission for Africa, 2005, *Our Common Interest: Report of the Commission for Africa*; Michael Abramowitz, « Panel Urges G-8 to Increase Africa Aid », *Washington Post*, 16 juin 2008. Voir aussi Africa Progress Panel, <www.africanprogresspanel.org/english/newsreleases.php> et The African Leadership and Progress Network, <www.africanprogress.net/africa_G8.htm>.
13. Mohammed Ibn Chambas, Président de la Commission de la CEDEAO, cité dans « ECOWAS Niger Delta Crisis, Threat to Regional Security », *This Day*, 20 mai 2008.
14. Sur le sommet, voir le document de l'Assemblée générale des Nations Unies, « High-level event on the Millennium Development Goals: 25 September 2008—Committing to action: achieving the Millennium Development Goals, Background note by the Secretary-General », 25 juillet 2008, <www.un.org/ga/president/62/issues/mdg/backgroundmdg_sg.pdf>; s'agissant spécialement de l'Afrique, voir « High Level Meeting on Africa's Development Needs: State of Implementation of Various Commitments, Challenges and the Way Forward, 22 September 2008, Summary Report », <www.un.org/ga/president/62/ThematicDebates/adn/crimeimpedimentsd.pdf>.
15. Rapport final de la Réunion extraordinaire des ministres des finances, de l'agriculture et du commerce de la CEDEAO organisée à Abuja, le 19 mai 2008.
16. Voir, « Yar'Adua, ECOWAS Leaders Meet Today Over High Food, Oil Prices », *Daily Trust*, 23 juin 2008.

